

Le Cercle National des Bénévoles

DOCUMENT D'AIDE POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE DEMANDE D'ATTRIBUTION DU MÉRITE BÉNÉVOLE

A finaliser sur le site de l'association : www.cercle-benevoles.fr/distinctions/

ANNÉE: 1_2_1_0_1_1_1_6_1
M- Mme- Mile NOM: BACOU
PRÉNOM: PAUL DATE DE NAISSANCE: 29/03/1935
PRÉNOM: PAUL ADRESSE PERSONNELLE POSTALE: 39, WW. dub Gywwydd Gywydd Gywydd Gywydd Gywydd Gymraeth Gymrhaeth Gywydd Gymraeth Gywydd Gymraeth Gymraeth Gymraeth Gywraeth Gymraeth Gy
code postal: 65500 ville: SIARROUY (Fixe) 0562311662 (Portable)
■(Fixe) 05 62 31 16 62 (Portable)
courriel: Modree obacou Strope
(Indispensable pour vous permettre de gérer votre espace sur notre site) PROFESSION: RETRAITE
NOMBRE TOTAL D'ANNÉES DE BÉNÉVOLAT : 118 ans
DOMAINE D'ACTIVITÉ(E) : Sportif Loisirs
Culturel 🛛 Caritatif 🖾 Action sociale 🗀 Humanitaire 🗀 Défense des droits
☐ Autres, précisez : (20 caractères maxi) :
PROPOSITION D'ATTRIBUTION A L'ÉCHELON : 🔲 Junior - 🗀 Bronze - 🗀 Argent - 🗀 Or - 🔀 Vermeil
DERANDE DADDAINÉE
DEMANDE PARRAINÉE - Coordonnées du Parrain ou de la Marraine
M-DMme-DMile NOM: COUESNON
PRÉNOM: GERARD ADRESSE PERSONNELLE POSTALE: VILLA MANDRA VILLA VILLA DE NAISSANCE: 21/03/1931 ADRESSE PERSONNELLE POSTALE: VILLA MANDRA VILLA VILLA VILLA DE NAISSANCE: 21/03/1931
ADRESSE PERSONNELLE POSTALE : "WWW."
() () () () () ()
CODE POSTAL: 05220 VILLE: 1700-AUV-470WDV
code postal: 65220 ville: 1110 - 1200 - Boulde (fixe) 0562355789 (Portable)
courriel: Strand Component of Oromot of Strange of the Component of the Co
(Indispensable pour vous permettre de gérer voire espace sur notre site)
FONCTION : □ Élu(e) d'une collectivité 🛮 Élu(e) du monde Associatif 🖾 Autre 岩山(で
☐ Délégué(e) du Cercle National des Bénévoles ☐ Adhèrent(e) au Cercle National des Bénévoles

NOM ET FONCTION DU DÉLÉGUÉ : AVIS DU DÉLÉGUÉ(E) : Avis favorable Avis Favorable échelon supérieur Avis défavorable Avis Favorable échelon inférieur

Conditions à remplir pour postuler à l'attribution d'un échelon du Mérite Bénévole

- > Junior : justifier d'un minimum de 2 années d'activités bénévoles et être âgé de 20 ans au plus ;
- > Bronze : justifier d'un minimum de 5 années d'activités bénévoles ;
- > Argent : justifier d'un minimum de 10 années d'activités bénévoles ;
- > Or : justifier d'un minimum de 15 années d'activités bénévoles ;
- > Vermeil : justifier d'un minimum de 25 années d'activités bénévoles.

Ces critères temporels ne peuvent, à eux seuls, motiver l'attribution de cette distinction. Le mérite des postulants et les services éminents rendus et attestés seront des critères sélectifs des plus importants.

Documents à joindre : Les justificatifs signés si possible par un responsable de ces mêmes Associations ou Collectivités témoignant de l'action bénévole du postulant. En cas d'impossibilité, une attestation sur l'honneur sera exigée et des références ou attestations permettant la vérification de leurs déclarations.

Ne sont pas pris en compte les titres militaires, politiques, syndicaux ou civils susceptibles d'être reconnus et récompensés par d'autres distinctions.

DÉTAIL DES ANNÉES DE BÉNÉVOLAT

Noms et Adresses	Postes exercées : Président, Secrétaire, Trésorier,)	Noms et Adresses Postes exercées : Président, Années de		onctions
des Associations		ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN	
voor lister ci- soute				
ARMMAC 65 went dire				
Association des anciens				
MIRAMA ST MARINA OM-	ASSOCIATION			
1 A A A A A A A A A A A A A A A A A A A	DES ANCIENS COMBATTANTS			
SVMLMMDERMUZ ZMAKILI	VICTIMES DE GUERRE ET RÉSISTANTS			
Gérard Couesnon	DU MINISTÈRE (DE LA DEFENS	E	
Président National				
The lun - Daile le 192 4	illet 2016			
, CONCINON -				

- carrière militaire dans la Marine Nationale (1952-1968)
- 10 janvier 1952 : engagé volontaire à l'Ecole des Apprentis Mécaniciens de la Flotte Elève
- <u>1er octobre 1952 au 1er avril 1953</u> : Ecole des Armes sous marines Breveté élémentaire - Elève
- <u>1er janvier 1956 au 1er juillet 1956</u> : Ecole des Armes sous marines

Cours de Quartier Maître - Admissible Second Maître - Elève

1er octobre 1958 au 30 juin 1959 : Ecole des Armes sous marines
 Cours du Brevet Supérieur

Carrière civile (1968 – 1995)

- 1968 à 1971 : Agent technique - TURBOMECA (64)

- 1971 à 1983 : Agent de Maîtrise -Cadre - CERAVER Bazet (65)

- 1983 à 1995 : Directeur d'établissements thermaux de Cauterets et Capvern (65)

Promotions:

- Quartier Maître 2ème classe : 1954
- Quartier Maître 1ère classe : 1956
- Second Maître : 1957
- Maître : 1960
- Premier Maître : 1962
- Maître Principal : 1966
- Maître Principal Honoraire le 14/04/1994

Activités diverses :

- de 1970 à 1994 ; Réserviste actif de la Marine Nationale
- de 1971 à 1983 : Délégué syndical (CFE CGC Industries)
- du 01/10/1968 au 01/10/1971: Secrétaire départemental de l'Association des Anciens Marins et Marins Anciens Combattants des Pyrénées Atlantiques. (AAMMAC 64)
- du 19/02/1973 au 10/04/1983 : Secrétaire départemental de l'AAMMAC 65
- du 13/04/1994 au 22/04/2006 : Président de la AAMMAC 65
- <u>du 23/04/2006 à ce jour</u> : Président Honoraire de l'Association de Marins et Marins Anciens Combattants des Hautes Pyrénées. (AMMAC 65)
- du 25/03/2007 à ce jour : Président de la section Val d'Adour Armagnac de l'AMMAC 65

Médaille d'honneur de 1ère classe la FAMMAC en 2007,

- depuis 1969: Membre fondateur de l'Association Nationale des Officiers Mariniers
 Béarn Bigorre (FNOM) Membre du bureau régional Midi Pyrénées Délégué départemental des Hautes-Pyrénées
- <u>depuis 1992</u>: Membre fondateur et vice-président de PARLEM association culturelle de promotion et d'étude de la culture et la langue gasconnes.
- depuis 2002 : Membre de l'Association Nationale des Anciens Combattants (ANNAC) Suez Chypre 1956-1957.

<u>Situations diverses, fonctions électives, missions en France et à l'étranger</u>

- Animateur bénévole d'un atelier d'apprentissage de la langue espagnole, pour adultes à Vic-en-Bigorre (65) dans le cadre de l'Association des villes de France
- depuis le 30 juin 2006: membre désigné par le Préfet des Hautes-Pyrénées pour siéger au comité départemental de l'ONAC, chargé des dossiers "action sociale" et "demandes de porte-drapeaux"

Exposé détaillé des services qui motivent la proposition

Au cours de sa carrière militaire, il est un des pionniers de la mise au point des équipements et process de la nouvelle guerre anti sous marine à partir des bâtiments de surface. Comme en témoigne l'Amiral CABANIER dans son «Ordre du jour du 5 mars 1960», il participe efficacement aux secours portés aux victimes du tremblement de terre à AGADIR. Sa rapide accession au grade de Maître Principal prouve que ses valeurs tant marine, militaires, professionnelles qu'humaines ont été reconnues et récompensées.

S'il met fin à sa carrière militaire en 1966, il ne quitte pas pour autant la Marine Nationale puisqu'il entre dans la Réserve Active qu'il quitte en 1982 pour des raisons professionnelles. Durant ces douze années, il effectue de nombreuses périodes au cours desquelles, il apporte ses connaissances et son expérience à de jeunes marins tant Officiers, Officiers Mariniers que membres de l'Equipage.

Dans sa carrière civile il sait, chez CERAVER, mener de front une responsabilité de Manager et de Délégué syndical.

Deux fonctions quelquefois incompatibles surtout dans des périodes difficiles comme la compression de personnel à laquelle CERAVER doit faire face.

La participation de Paul BACOU à cette mission a permis que cette restructuration se fasse dans des conditions humaines avec un minimum d'inconvénients pour chacune des parties.

Dans ses missions de Directeur d'établissements thermaux à Cauterets et à Capvern, il a parfaitement réussi. Apprécié des curistes, il sait dynamiser ses équipes qui à plusieurs reprises lui témoignent leur reconnaissance et leur amitié.

Ces mérites sont couronnés par l'attribution de la Médaille d'Argent du Travail en 1995.

Parallèlement à sa vie professionnelle, Paul BACOU s'est impliqué dans la vie associative patriotique.

Membre de l'Amicale des Anciens Marins et Marins Anciens Combattants depuis 1968. L'année de son adhésion, il est élu Secrétaire départemental des Pyrénées Atlantiques, fonction qu'il conservera jusqu'en 1971 lorsqu'il s'installe dans les Hautes Pyrénées. En 1973, il est élu Secrétaire de l'AAMMAC 65 poste qu'il conservera jusqu'en 1983. Ses obligations professionnelles très prenantes lui font renoncer à ce poste. Il reste membre ardent et influent de l'AAMMAC 65.

En 1994, un an avant sa cessation d'activité professionnelle, il est élu à l'unanimité des membres Président Départemental de l'AAMMAC 65.

Très rapidement il réorganise l'association, la met en conformité avec les règlements qui ont évolués et la dynamise en organisant voyages, rencontres et autres moments sympathiques.

Ancien Officier Marinier Supérieur, c'est tout naturellement qu'il adhère à la Fédération Nationale des Officiers Mariniers en retraite (FNOM). Il est un des membres fondateurs de la section Béarn – Bigorre, il prend les fonctions de Secrétaire.

A l'occasion d'une réorganisation nationale de la FNOM, il est élu administrateur du bureau régional Midi Pyrénées et nommé Délégué Départemental pour les Hautes Pyrénées.

Epris de culture régionale, il participe à la création de PARLEM dont le but est de diffuser la culture et la langue gasconne.

Paul BACOU en est le Vice Président.

La qualité des travaux de cette association lui vaut l'honneur d'être patronnée par le Conseil Général des Hautes Pyrénées.

Membre de l'Association des Villes de France, à Vic en Bigorre, Paul BACOU anime avec enthousiasme un atelier d'apprentissage de la langue espagnole à des adultes.

Ces divers engagements n'ont jamais été au détriment de son épouse et de ses enfants qui ont particulièrement bien réussi leur vie personnelle et professionnelle sous l'œil attentif et attendri de Paul.

De part son implication au Service de la France d'abord, de sa famille ensuite et de la société en général, tout au long de sa vie, Paul BACOU me paraît réunir les conditions pour pouvoir être nommé Chevalier dans l'Ordre National du Mérite et être ainsi honoré.

Daniel BOUCHER Chevalier de l'Ordre National du Mérite

(du 18/07/1984) / (rang du 05/12/1984)